

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 21 février 2020

INFO PRESSE

Le séminaire « *L'aide judiciaire en Nouvelle-Calédonie : quels enjeux ?* » organisé par le gouvernement se tiendra lundi 25 février de 13 h 30 à 17 h 30 dans l'auditorium de la province Sud. Yoann Lecourieux, membre du gouvernement en charge du droit civil et du droit commercial, clôturera l'après-midi par une allocution qui sera prononcée à 17 h 15.

Vous êtes cordialement invités à venir y assister.

Le dispositif d'accès à la justice des personnes démunies présente en Nouvelle-Calédonie une architecture singulière résultant de la répartition des compétences entre l'État et la collectivité consacrée par la loi statutaire du 19 mars 1999. Ainsi, devant les juridictions civiles, sociales et administratives, l'accès est garanti par la Nouvelle-Calédonie à travers l'aide judiciaire qu'elle finance. En matière pénale, il est assuré par l'aide juridictionnelle organisée et financée par l'État.

Le succès du dispositif actuel de l'aide judiciaire n'est plus à démontrer comme en témoigne l'évolution du nombre de personnes éligibles et la dépense consacrée à cette politique publique.

Mais ce succès n'est pas exempt de difficultés, tant dans le mode de gestion du dispositif qui peut apparaître insuffisamment régulé, que dans son financement qui dépend exclusivement de crédits budgétaires.

Par ailleurs, l'effectivité du droit d'accès au juge reste un enjeu majeur pour les justiciables de Nouvelle-Calédonie, quel que soit le lieu de leur résidence.

À partir du constat de la situation existante et des difficultés rencontrées, les intervenants au séminaire débattront du dispositif actuel de l'aide judiciaire et de ses enjeux dans le cadre de trois tables-rondes.

À l'issue des travaux, un premier bilan du dispositif pourra être dressé tout comme les perspectives d'évolution susceptibles de répondre à ces enjeux.

PROGRAMME

13 h 30

Allocution d'accueil

Alain MARC,

Secrétaire général du gouvernement

13 h 45

Propos liminaires

Gilles ROSATI,

Premier président de la cour d'appel de Nouméa

Animation

Thierry PITOIS-ETIENNE,

Magistrat mis à disposition auprès du gouvernement

14 h – 15 h

La gestion des demandes d'aide judiciaire :

La situation des justiciables éloignés des juridictions

ou concernés par les procédures d'urgence

Éric FOURNIER,

Magistrat et président du BAJ,

Olivier MAZZOLI,

Avocat

Luce LORENZIN,

Présidente d'UFC Que choisir

Fabienne NICOD,

Directrice des services de greffe

15 h – 16 h

L'effectivité des missions d'assistance :

L'exigence d'une organisation adaptée de ces missions

et son évaluation

Nadège MAYER,

Maître de conférences à l'UNC

Fabienne SAVREUX,

Magistrat

Philippe GILLARDIN,

Bâtonnier

Justine MOLINIER,

Directrice de l'ADAVI

PROGRAMME

16 h – 16 h 15

Pause

16 h 15 – 17 h 15

Les enjeux financiers de l'aide judiciaire :

*Les mécanismes d'atténuation de la dépense d'aide judiciaire
et le recouvrement de cette dépense*

Eric L'HELGOUALC'H

Président du tribunal de première instance de Nouméa

Stéphanie VERKEYN,

Chef du service de l'administration générale, DA55

Stéphane LENTIGNAC,

Avocat

Emmanuel ROCHE,

Président du comité des entreprises d'assurance

17 h 15

Clôture

Yoann LECOURIEUX,

Membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie